PEAC : ADAGE, nouvelle application pour l'EAC

publié le 30/09/2021 - mis à jour le 10/04/2024

Descriptif :

Recensement des actions en Éducation Artistique et Culturelle des établissements sur ADAGE.

- ADAGE, une nouvelle version de l'application pour le développement du 100% EAC
  L'application ADAGE est un outil de pilotage et de diagnostic des actions d'éducation artistique et culturelle (et plus généralement du volet culturel des écoles et établissements).
  - Mise en service le 1er janvier 2021 de la nouvelle version de l'application ADAGE.
  - Début de la campagne de recensement des actions et projets en Éducation Artistique et Culturelle dans tous les établissements.

    Présentation d'ADAGE (PDF de 2.3 Mo)
    DGESCO – DSI - Rectorat de Versailles.

- L'application permet aux directeurs.trices, aux chefs d'établissement et aux enseignants possédant les droits de rédaction de construire et de rédiger des actions d'EAC : projets de sorties culturelles, d'ateliers artistiques, de résidences d'artiste...tous les projets d' actions d'EAC doivent être inscrits dans ADAGE. Celle-ci permet aussi de répondre à des appels à projets académiques ou nationaux, des concours, des actions locales, départementales, régionales et nationales.

- Pour accéder à la rubrique dédiée sur le site de la ADAGE-DAAC
- Pour accéder directement aux tutoriels vidéo
- La mission départementale 100% EAC peut aussi vous aider.
- Questions / réponses :
  - ADAGE : qu'est-ce que c'est ?
  - Accéder à l'application
  - Monter un projet EAC
  - Recenser des actions
  - Les notices d'utilisation
  - Un financement de la DRAC pour vos projets EAC

Quelques documents disponibles dans la rubrique :

ADAGE - guide de l'utilisateur "Pas à pas" - 1er degré (PDF de 1.2 Mo)
DGESCO – DSI - Rectorat de Versailles.

ADAGE - guide de l'utilisateur "Pas à pas" - 2nd degré (PDF de 1.2 Mo)
DGESCO – DSI - Rectorat de Versailles.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.